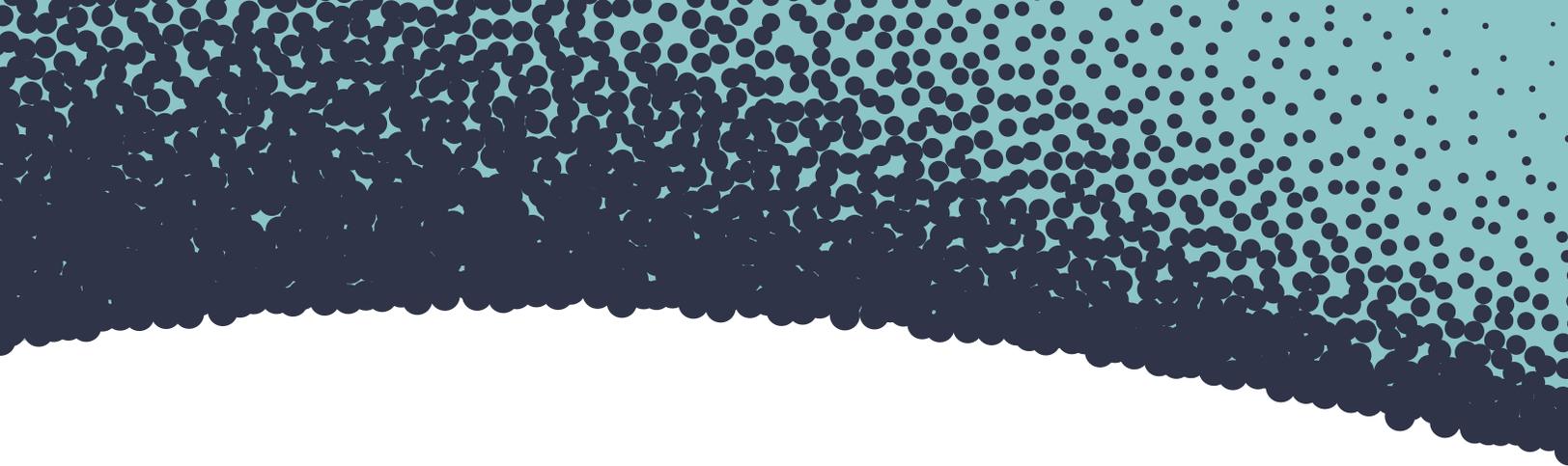




Le milieu de la
RECHERCHE
RELÈVE LE DÉFI

Rapport annuel
2020-2021

INNOVATION.CA
CANADA FOUNDATION FOR INNOVATION | FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION



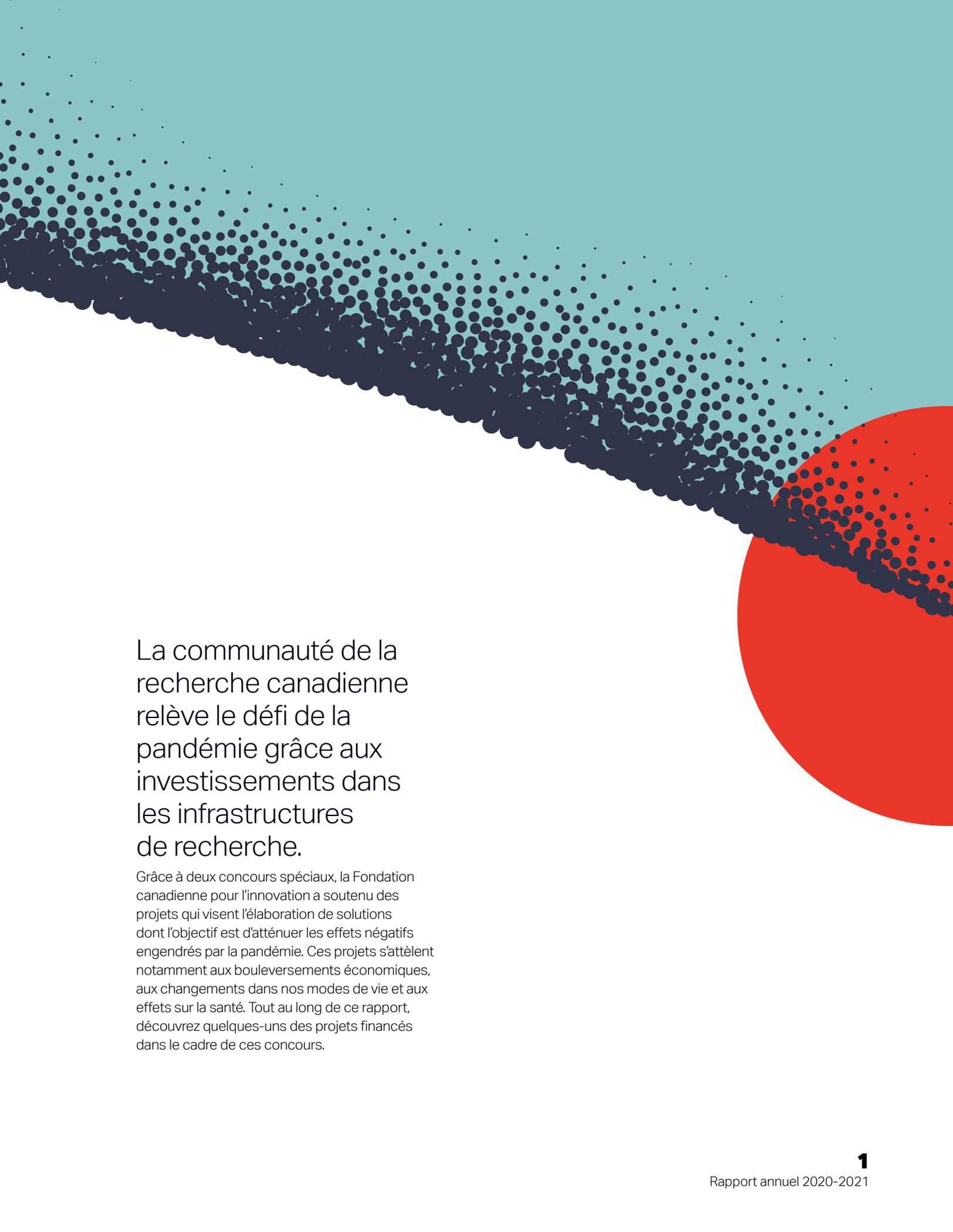
55, rue Metcalfe, bureau 1100
Ottawa ON K1P 6L5
Téléphone : 613 947-6496
Courriel : info@innovation.ca
ISBN: 978-1-926485-34-8
ISSN: 1712-0616



© Fondation canadienne pour l'innovation, 2021

Ce rapport doit être cité comme suit :

La Fondation canadienne pour l'innovation, 2021. Le milieu de la recherche relève le défi – Rapport annuel 2020-2021 / The Canada Foundation for Innovation, 2021. Research at the ready during the COVID-19 pandemic: Annual report 2020–21 Ottawa, Ontario.



La communauté de la recherche canadienne relève le défi de la pandémie grâce aux investissements dans les infrastructures de recherche.

Grâce à deux concours spéciaux, la Fondation canadienne pour l'innovation a soutenu des projets qui visent l'élaboration de solutions dont l'objectif est d'atténuer les effets négatifs engendrés par la pandémie. Ces projets s'attèlent notamment aux bouleversements économiques, aux changements dans nos modes de vie et aux effets sur la santé. Tout au long de ce rapport, découvrez quelques-uns des projets financés dans le cadre de ces concours.

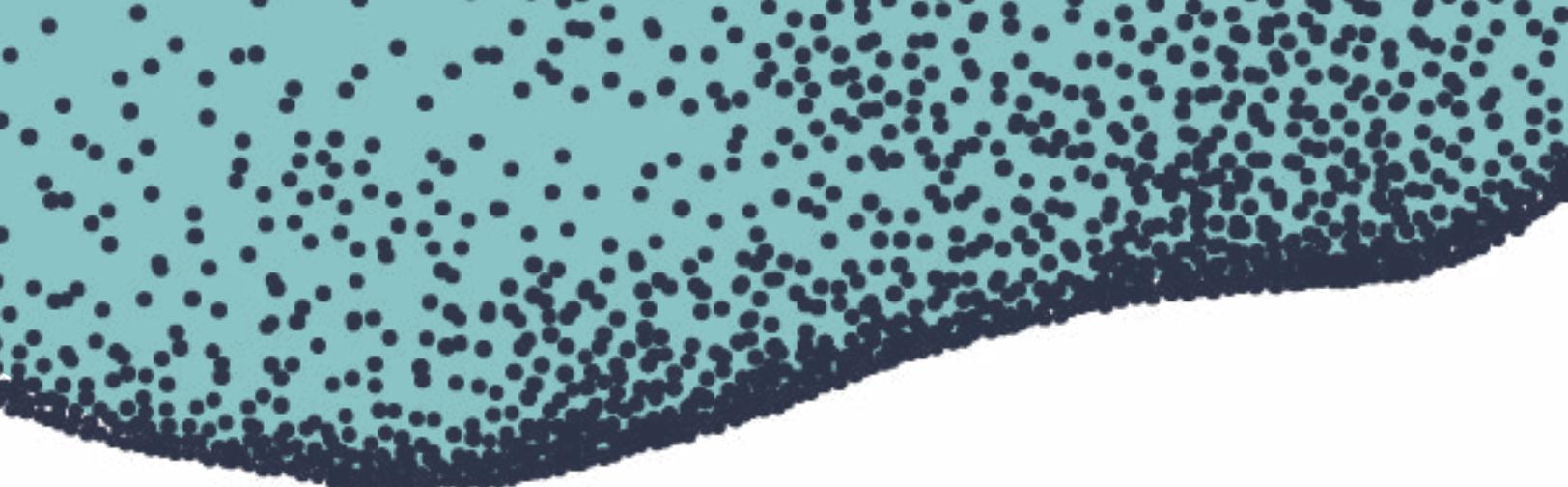


Table des matières

3 APERÇU

Mandat
Activités
Principes d'équité, diversité et inclusion

5 UNE ANNÉE STIMULANTE POUR LA RECHERCHE MONDIALE

6 INVESTIR

Fonds des occasions exceptionnelles – COVID-19
Fonds des leaders John-R.-Evans
Fonds collège-industrie pour l'innovation
Fonds des initiatives scientifiques majeures
Fonds d'innovation
Appuyer le leadership canadien en matière de recherche

10 ÉVALUER

Analyser le rendement organisationnel
Optimiser le soutien apporté aux collègues
Miser sur les résultats
Déterminer la capacité des laboratoires de confinement canadiens
Mettre en œuvre une approche commune de classification

12 ADMINISTRER

Faits saillants
Stratégie et politique d'investissement
Gestion responsable
Gouvernance

17 COLLABORER MONDIALEMENT

18 COMMUNIQUER

Conversation avec des chercheuses
Éditoriaux
Assemblée publique annuelle
#GoLaRecherche
Navigateur d'installations de recherche

21 ENVISAGER L'AVENIR

22 ÉTATS FINANCIERS

Aperçu

Mandat

En 1997, le gouvernement du Canada a créé la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Notre mandat : financer l'équipement, les laboratoires et les installations de pointe dont le milieu de la recherche a besoin pour mener des projets de calibre mondial qui se traduisent en avantages pour la population canadienne. Nous répondons aux besoins en constante évolution des universités, des collèges, des hôpitaux de recherche et des établissements de recherche à but non lucratif canadiens. Nous appuyons tous les domaines, de la santé à la médecine, en passant par les sciences naturelles et le génie, ainsi que les sciences humaines.

Objectifs

- Accroître la capacité du Canada de mener d'importantes activités de recherche scientifique et de développement technologique de calibre mondial;
- Appuyer la croissance économique et la création d'emplois, et favoriser l'amélioration de la qualité de l'environnement et de la santé grâce à l'innovation;
- Accroître les possibilités d'emplois et celles d'effectuer de la recherche pour le personnel canadien hautement qualifié;
- Favoriser la collaboration et la formation de réseaux productifs entre les universités, les collèges, les hôpitaux de recherche, les établissements de recherche à but non lucratif et le secteur privé canadien.

Activités

Nous optimisons le financement reçu du gouvernement fédéral en couvrant généralement jusqu'à 40 pour cent des coûts de l'infrastructure de recherche d'un projet. Les établissements récipiendaires de ce financement obtiennent le 60 pour cent restant des gouvernements provinciaux, des secteurs public et privé et d'organismes à but non lucratif.

Cela signifie que les investissements du gouvernement du Canada ont déjà permis d'allouer près de 9 milliards de dollars en contributions approuvées par la FCI, qui se sont traduites en un investissement total de 21,5 milliards de dollars.

Nous avons recours à un processus d'évaluation du mérite indépendant, rigoureux et bien établi qui récompense l'excellence en recherche. Nous nous appuyons sur des spécialistes de partout dans le monde pour évaluer les projets présentés par les établissements canadiens admissibles en fonction de trois grands critères :

- La qualité de la recherche et le besoin en infrastructure;
- La contribution au renforcement de l'innovation;
- Les retombées potentielles de la recherche pour le Canada.

Notre processus garantit que les projets d'infrastructure qui répondent le mieux à ces critères, reçoivent du financement.

Depuis 1997, les investissements du gouvernement du Canada ont permis

à la FCI d'octroyer des contributions d'un montant total de

près de

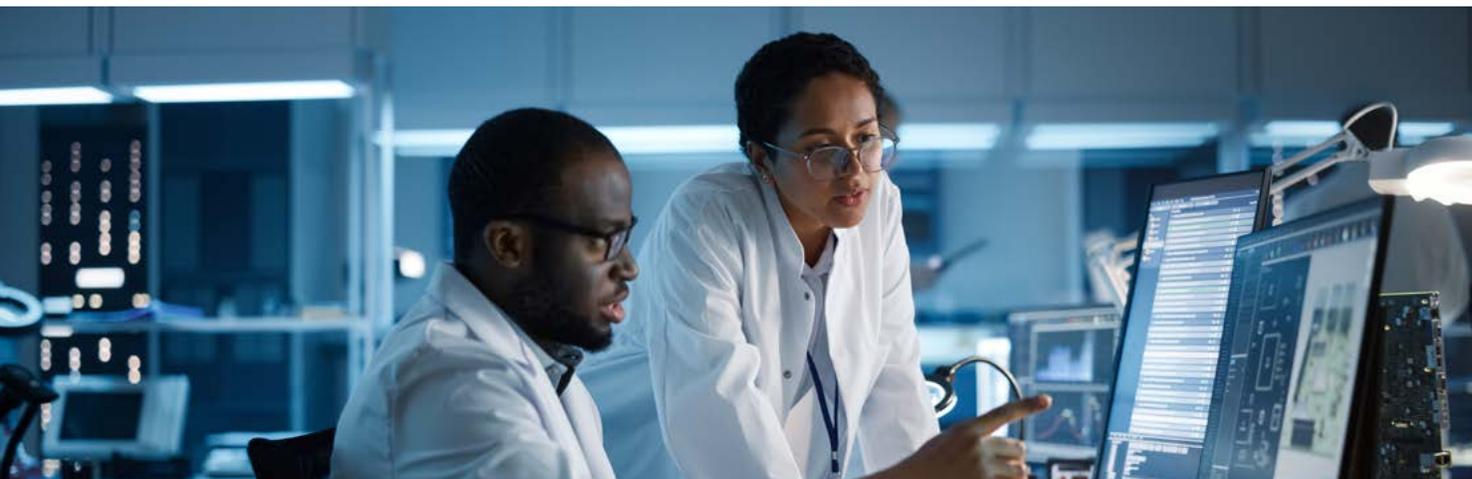
9 milliards de dollars dans

11 892 projets de

170 établissements de recherche situés dans

80 municipalités aux quatre coins du Canada.*

* Au 31 mars 2021



Principes d'équité, diversité et inclusion

Valeurs

Dans l'ensemble de nos activités, nous reconnaissons qu'un large éventail de perspectives, de compétences et d'expériences contribue à rehausser le niveau d'excellence en recherche. C'est pourquoi nous nous engageons à respecter les principes d'équité, de diversité et d'inclusion.

Équité

Nous voulons que tous les établissements admissibles au financement de la FCI aient accès et puissent bénéficier de nos programmes et de l'infrastructure que nous finançons au moyen de procédures bien établies, justes et impartiales.

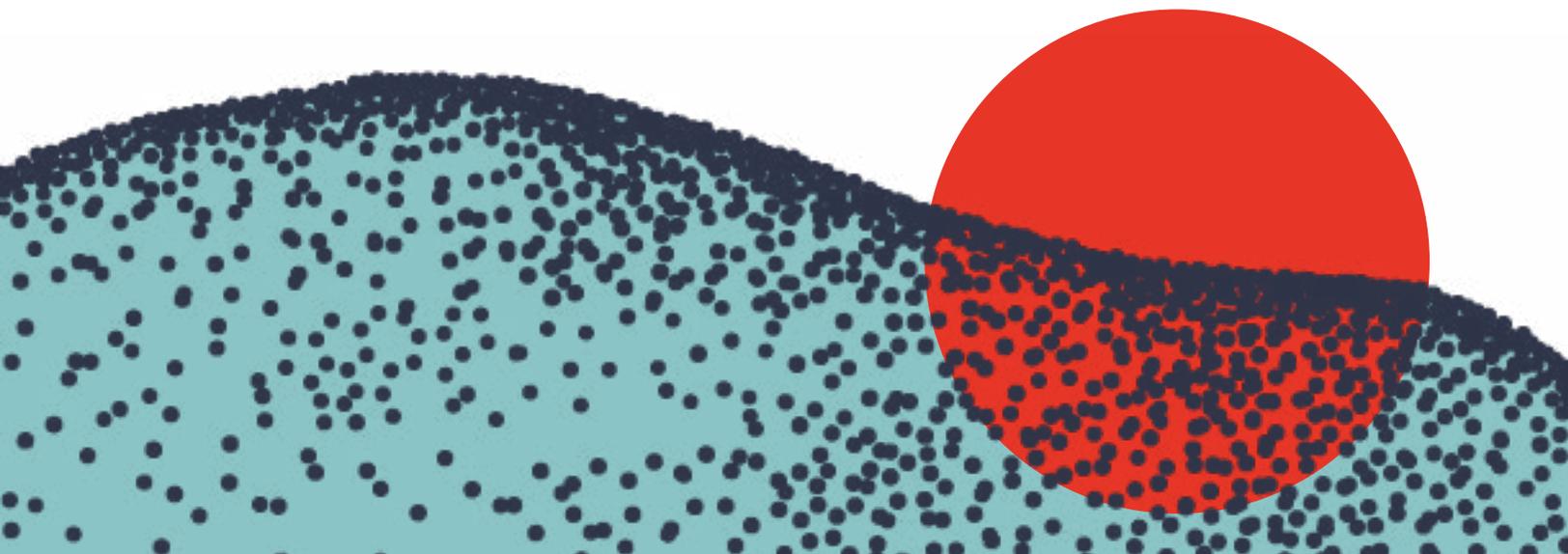
Diversité

Nous accordons de l'importance aux caractéristiques qui permettent aux établissements et à leurs communautés de recherche de réussir, quel que soit le parcours ou la provenance des personnes qui les composent. Cela comprend notamment les caractéristiques individuelles comme le genre, la langue, la culture et le stade de carrière; les caractéristiques institutionnelles comme la taille, le type et l'emplacement; ainsi que les caractéristiques de l'ensemble du spectre de la recherche fondamentale et appliquée et de chaque discipline.

Inclusion

Nous encourageons une culture de collaboration, partenariat, contribution et engagement entre divers groupes de personnes, établissements et domaines de recherche afin de maximiser le potentiel de l'écosystème de recherche du Canada.

Nous croyons que favoriser une culture équitable, diversifiée et inclusive est la responsabilité de l'ensemble de l'écosystème de la recherche, y compris les bailleurs de fonds, les établissements, les chercheurs, les experts et les évaluateurs.



Une année stimulante pour la recherche mondiale

Pour un organisme comme le nôtre – motivé par le pouvoir de transformation qu'offre la recherche de pointe et animé par la conviction que l'avenir de nos sociétés est tributaire de notre capacité à repousser les limites du savoir – ce fut une année extraordinaire.

Le 1^{er} avril 2020, au début de notre exercice financier, le monde vacillait devant l'ampleur d'une pandémie mondiale sans équivalent depuis un siècle et dont les répercussions commençaient à se faire sentir sur la santé, l'économie et la société.

À la fin de l'exercice, en mars 2021, nous avons réussi à nous adapter à certains aspects de cette nouvelle réalité, et le défi pour la communauté mondiale de la recherche s'était cristallisé : il fallait continuer à chercher résolument des solutions pour permettre la reprise et ouvrir une nouvelle voie pour rendre le monde plus fort et nous préparer à répondre à la prochaine crise.

La dernière année a révélé la fragilité de nos sociétés mais aussi leur résilience. De la cartographie du génome de la COVID-19 à la mise au point de vaccins, de respirateurs et de surfaces antibactériennes, en passant par l'ergonomie du travail à domicile et les effets du confinement sur la santé mentale, le milieu de la recherche s'est mobilisé avec détermination.

Pour appuyer cet effort, la FCI a rapidement tenu deux concours visant à financer l'infrastructure nécessaire pour mener des recherches en lien avec la COVID-19. Elle s'est également tournée vers l'avenir en interrogeant les laboratoires de bioconfinement du Canada sur la manière dont la FCI pouvait les aider à se préparer en vue d'une nouvelle crise sanitaire.

La FCI a également adapté ses propres activités, en veillant à ce que le processus d'évaluation du mérite demeure sur la bonne voie. Nous avons notamment coordonné la participation de centaines de spécialistes du monde entier à des rencontres de comités d'évaluation virtuelles dans le cadre du concours 2020 du Fonds d'innovation. Tout en composant avec de multiples fuseaux horaires et en surmontant des obstacles techniques, nous avons organisé le concours conformément au calendrier et préservé la haute qualité du processus d'évaluation. En novembre, grâce à son Fonds d'innovation, la FCI avait ainsi accordé 400 millions de dollars en soutien à l'infrastructure de recherche.

La pandémie a également souligné l'importance pour le milieu de la recherche de collaborer au-delà des frontières. Il est vital de travailler de manière concertée pour relever les nombreux défis mondiaux liés aux changements climatiques, à la sécurité alimentaire, à l'énergie propre, à la santé humaine et à la pauvreté.

À cette fin, nous avons signé une lettre d'entente avec le Conseil des installations scientifiques et technologiques du Royaume-Uni (STFC) qui favorisera la collaboration entre les chercheuses et chercheurs canadiens et britanniques et renforcera les relations déjà étroites entre leurs communautés. C'est également dans cette optique que nous organisons la Conférence internationale (virtuelle) sur les infrastructures de recherche (ICRI) de juin 2021.

Par ailleurs, au cours de l'année écoulée, la FCI a renforcé son engagement en faveur des principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Elle a en effet revitalisé son comité organisationnel responsable de faire des recommandations sur la façon de mieux intégrer ces principes dans toutes nos activités.

Ces réussites n'auraient pas été possibles sans la souplesse, le professionnalisme et l'engagement dont a fait preuve notre personnel pour s'adapter au télétravail, nous permettant ainsi d'offrir un service ininterrompu à la communauté de la recherche canadienne. Le conseil d'administration et les Membres de la FCI ont également apporté leur inestimable soutien et prodigué de judicieux conseils tout au long de cette année à nulle autre pareille.

Il y a un an, nous nous trouvions en proie à une grande incertitude. Aujourd'hui, la voie à suivre s'ouvre plus nettement. Nous avons la conviction que la recherche et l'innovation continueront à être porteuses de solutions, et que la détermination collective, la compassion que nous éprouvons les uns pour les autres et notre optimisme, ne sont ni affaiblis ni érodés, mais sont plutôt dynamisés par ce moment difficile que nous traversons.



Ingrid Pickering

Ingrid Pickering
Présidente du conseil
d'administration



Roseann O'Reilly Runte

Roseann O'Reilly Runte
Présidente-directrice
générale



COVID-19 : le milieu de la recherche relève le défi

Tester les eaux usées pour connaître le taux d'infection de la collectivité

Des chercheurs et chercheuses de l'Institut des Grands Lacs sur la recherche environnementale (GLIER) de l'Université de Windsor, testent les eaux usées afin de dépister le virus de la COVID-19 et une multitude d'autres virus.

« Toute personne infectée rejettera le virus par ses selles », explique Michael McKay, directeur général de l'institut. En prélevant des échantillons de neuf usines de traitement, lui et son équipe peuvent détecter les tendances des taux d'infection dans les collectivités. « Ce qui est bien dans cette approche, c'est qu'elle ne fait pas de discrimination : tout le monde contribue au flux d'eaux usées et c'est pourquoi nous appelons cette méthode le prélèvement communautaire. »

L'équipe de l'institut prévoit avoir recours à une technologie en circuit ouvert pour accroître sa capacité de dépistage. Ainsi, elle pourra, comme le font d'autres groupes de recherche sur les eaux usées, dresser un état des lieux d'une semaine à l'autre mais aussi effectuer des analyses à long terme. « Une étude longitudinale nous permettra de dégager des tendances », explique monsieur McKay.

Au terme de la pandémie, le chercheur envisage une application plus large de cette technologie dans le domaine de la santé publique.

« De nombreuses régions du Canada dépendent des services municipaux de traitement des eaux usées. Cette technique peut servir à détecter toutes sortes de virus, et la surveillance des eaux usées pourrait devenir une pratique courante en matière de santé publique. »

Publié en novembre 2020 sur Innovation.ca



Investir

Répondre à un besoin urgent Fonds des occasions exceptionnelles – COVID-19

Outre les millions de vies perdues, la pandémie de COVID-19 a mis à rude épreuve nos systèmes de santé et perturbé notre économie et nos vies. Pour soutenir la recherche dans ces circonstances, nous avons agi rapidement en lançant deux concours spéciaux par le biais de notre Fonds des occasions exceptionnelles (un pour les universités et les hôpitaux de recherche et un pour les collèges, écoles polytechniques et cégeps). Nous avons ainsi attribué 28 millions de dollars pour soutenir 79 projets de recherche liés à la COVID-19.

Attirer et retenir au Canada les meilleurs chercheurs et chercheuses au monde Fonds des leaders John-R.-Evans

Le Fonds des leaders John-R.-Evans aide les établissements à recruter et à maintenir en poste les meilleurs chercheurs et chercheuses au monde, grâce à une offre concurrentielle de soutien à la recherche, qui englobe des infrastructures clés et la prise en charge d'une partie des coûts d'exploitation et de maintenance. Cette année, nous avons accordé plus de 73 millions de dollars à 386 projets.

Soutenir l'innovation dans les entreprises Fonds collèges-industrie pour l'innovation

Le Fonds collèges-industrie pour l'innovation aide les collèges à favoriser des partenariats stratégiques avec le secteur privé. Le volet 1 du fonds finance les demandes d'infrastructure visant à accroître la capacité de recherche appliquée et de développement technologique des collèges. Le volet 2 finance l'infrastructure de recherche associée à une demande de subvention de renforcement de l'innovation de cinq ans, dans le cadre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté, administré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie. Cette année, nous avons accordé plus de 17 millions de dollars à 21 projets dans les deux volets du Fonds collèges-industrie pour l'innovation.

Soutenir les installations de recherche d'importance nationale Fonds des initiatives scientifiques majeures

Par l'entremise du Fonds des initiatives scientifiques majeures, 17 installations de recherche d'importance nationale reçoivent le soutien dont elles ont besoin pour assurer leur performance optimale.

Qu'il s'agisse de lieux physiques ou de réseaux virtuels, ces installations sont mises à la disposition d'une masse critique de chercheurs et chercheuses qui s'attaquent à d'importants enjeux de société. Elles servent aussi de carrefours de recherche et de tremplins à des collaborations scientifiques internationales.

Nous avons terminé le processus d'examen de mi-parcours que nous avons commencé l'année dernière. Ce processus a permis de prolonger le financement jusqu'au 31 mars 2023.

Pour les chercheurs et chercheuses de ces installations d'importance nationale, la pandémie s'est traduite par un accès très limité aux laboratoires. D'ailleurs, dans de nombreux cas, les objectifs de la recherche ont été adaptés pour pouvoir répondre à la COVID-19. Pour faire face à ces changements de circonstances, nous avons continué le suivi des activités mais aussi offert aux établissements une plus grande flexibilité dans l'utilisation de leurs enveloppes de financement.



Les installations de recherche d'importance nationale relèvent le défi de la COVID-19

Lorsque la pandémie mondiale nous a soudainement apporté sa charge de problèmes urgents, les installations de recherche d'importance nationale du Canada étaient prêtes à répondre.

- CGEn, la plateforme canadienne de séquençage et d'analyse du génome, a effectué le séquençage des génomes de patients de la COVID-19 pour identifier les biomarqueurs qui pourraient prédire les risques de maladies graves;
- L'Organisme de recherche sur les vaccins et les maladies infectieuses - Centre international de vaccins (VIDO-InterVac) a été le premier au Canada à isoler, cultiver et développer un modèle animal de la maladie;
- VIDO-InterVac (à Saskatoon en Saskatchewan) et SNOLAB (à Sudbury en Ontario) ont soutenu le personnel médical de leurs communautés en produisant et en stérilisant des équipements de protection individuelle tels que des masques N95;
- Les équipes d'ingénierie de SNOLAB, avec leurs collègues de partout dans le monde, ont mis à profit leur expertise en traitement des gaz et systèmes de surveillance électroniques, habituellement employée dans des expériences sur la matière noire dans l'univers, pour concevoir un ventilateur simplifié. Celui-ci peut être construit rapidement et n'importe où dans le monde avec des pièces disponibles sur le marché. Le ventilateur a été approuvé par Santé Canada en septembre 2020.

Idées brillantes, retombées considérables

Fonds d'innovation

Le Fonds d'innovation donne aux chercheurs et chercheuses du Canada les infrastructures nécessaires pour continuer à repousser les limites du savoir. Ce fonds appuie la recherche et les développements technologiques prometteurs et novateurs dans des domaines où le Canada est compétitif sur la scène internationale.

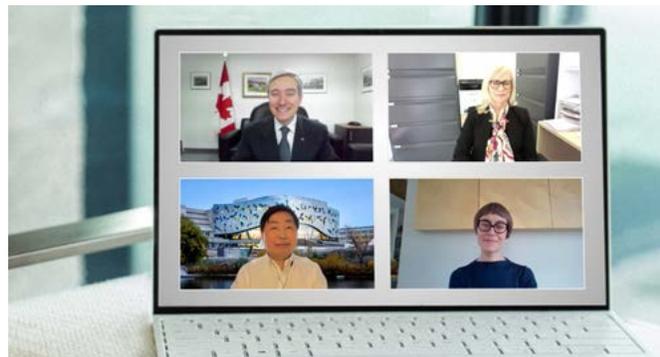
Nous avons accordé plus de 400 millions de dollars à 102 projets de recherche par le biais du concours 2020 du Fonds d'innovation. Avec les fonds de contrepartie des établissements et de leurs partenaires, cela représente un investissement global d'environ 1,06 milliard de dollars dans les infrastructures de recherche du pays.

Le processus d'évaluation de ce concours venait à peine de commencer lorsque la pandémie mondiale a mis un terme aux voyages et aux réunions en personne. Nous avons donc dû modifier la configuration des 91 comités experts comprenant 351 membres de 23 pays et des 13 comités d'évaluation multidisciplinaires pour qu'ils se réunissent par vidéoconférence ou téléconférence. Nous avons réussi à le faire tout en préservant l'intégrité du processus d'évaluation et les échéanciers du concours.

Annonce de financement

Le 3 mars 2021, le premier ministre Justin Trudeau (en haut, à droite) a annoncé l'octroi de ce nouveau financement. Cette annonce a été suivie d'une conversation virtuelle entre le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, François-Philippe Champagne (photo du dessous, en haut à gauche) et trois responsables de projets qui vont prochainement travailler avec certaines des infrastructures nouvellement financées : Anick Bérard de l'Université de Montréal (photo du dessous, en haut à droite), George Zhu de l'Université de York (photo du dessous, en bas à gauche) et Signe Bray de l'Université de Calgary (photo du dessous, en bas à droite).

Plusieurs députés locaux ont également pris part à des annonces régionales complémentaires afin d'attirer l'attention sur les projets financés dans leurs circonscriptions.



Source photo du dessus : Adam Scotti, cabinet du premier ministre

Fonds d'innovation EN CHIFFRES



22

projets
comprenaient plusieurs
établissements,
dont un 17



40 %

des projets
avaient trait
à l'ingénierie



37 %

des projets
avaient trait
à la santé



23 %

des projets avaient
trait aux sciences
naturelles, sociales,
humaines et à
l'environnement



16 %

des projets étaient
réalisés dans des
établissements de petite
ou moyenne envergure

Appuyer le leadership canadien en matière de recherche

Grâce à un nouvel investissement dans le cadre du concours 2020 du Fonds d'innovation, les chercheurs et chercheuses de partout au pays sont en mesure de relever un large éventail de défis. Voici quelques-uns des projets d'infrastructure de recherche qui ont reçu du financement dans le cadre de ce concours.

● Évaluer les risques de la consommation de médicaments pendant la grossesse

Plus de 75 pour cent des femmes enceintes prennent des médicaments. Nous disposons de peu d'informations concernant leur innocuité pour elles ou leurs bébés. Une collaboration entre les universités du Manitoba, de l'Alberta, d'Ottawa et de la Saskatchewan et le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine de Montréal, permettra de constituer une super base de données pour combler cette lacune. Le projet, appelé Programme canadien de surveillance active de la cohorte mère-enfant (Canadian Mother-Child Cohort Active Surveillance Program), colligera et validera les données de plus de quatre millions de mères et d'enfants observés sur une période de 22 ans. Une fois terminée, la base de données sera unique en son genre car elle contiendra des dizaines d'années d'information.



avec d'autres systèmes du corps, le système immunitaire par exemple. Elles renseigneront aussi sur les dommages qui peuvent surgir lorsqu'ils interagissent.

La recherche sera menée en collaboration par des équipes du Centre des sciences de la santé Sunnybrook, de l'Université de Toronto, du Centre de soins gériatriques Baycrest, du Centre de toxicomanie et de santé mentale, de l'Hôpital pour enfants malades, du Réseau intégré de santé Toronto et du Réseau universitaire de santé.

La nouvelle infrastructure du projet comprend un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) surpuissant – l'un des trois seuls au Canada – qui peut révéler en haute résolution les dommages causés par diverses maladies.

● L'impression en 3D dans l'espace pourrait être utile aux astronautes comme à n'importe quelle personne sur Terre

Un partenariat ambitieux entre les universités York et Western, vise à améliorer les procédés d'impression en 3D dans l'espace grâce à l'intelligence artificielle. En déterminant comment faire fonctionner l'impression en 3D en apesanteur et dans le vide, en recyclant des matériaux de débris spatiaux ou en utilisant des matières premières présentes sur la Lune et sur Mars, les équipes de recherche pourraient réduire les coûts et les émissions de carburant liés à l'exploration spatiale. Des méthodes similaires pourraient également être utilisées pour produire des greffes de peau et d'organes destinés à des traitements médicaux dans l'espace comme sur Terre.



● De nouvelles archives numériques témoigneront de l'histoire des pensionnats autochtones

Un projet de l'Université du Manitoba vise à construire l'architecture numérique d'un dépôt d'archives des documents recueillis par la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Le centre d'archives a été créé pour rassembler l'histoire complète et l'héritage du régime des pensionnats autochtones. Plus de cinq millions de documents, dont plus de 7000 témoignages de survivants des pensionnats, permettront entre autres, de réaliser une analyse statistique des répercussions de ces écoles sur la santé et le bien-être.



● Sonder l'Atlantique Nord à la recherche d'indices sur les effets des changements climatiques

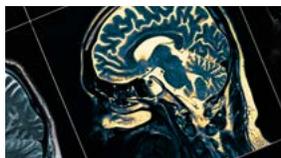
Dans les 2000 mètres supérieurs de la partie nord-ouest de l'Atlantique Nord et de la mer du Labrador, une série de capteurs flottants à la dérive fournira bientôt des données détaillées sur les effets des changements climatiques sur les pêches lucratives de la région. Le projet est le fruit d'un partenariat entre les universités Dalhousie et Memorial et s'appuie sur le réseau international Argo, qui compte environ 2000 flotteurs répartis dans tous les océans du monde.



● Changement de cap par rapport aux maladies du cerveau

Les maladies comme celles de Parkinson, d'Alzheimer et les troubles mentaux ne sont pas seulement des maladies du cerveau; elles touchent le corps tout entier.

C'est pourquoi un nouveau projet de recherche permettra non seulement d'étudier la structure du cerveau, mais aussi les cellules, les gènes et les protéines sous-jacents à ces cellules. Ces études aideront les chercheurs et chercheuses à mieux comprendre le fonctionnement du cerveau en lien



Découvrez l'entièreté de ces histoires sur Innovation.ca



COVID-19 : le milieu de la recherche relève le défi

Dépasser la peur du virus, surtout lorsqu'elle est bien « encrée »

Compte tenu de tout ce que nous touchons chaque jour, à commencer par notre propre visage, la possibilité de contracter la COVID-19 par le toucher a de quoi inquiéter.

Pour lutter contre cette transmission, une équipe de recherche multidisciplinaire du Collège Ahuntsic et de l'Institut des communications graphiques et de l'imprimabilité (ICI) de Montréal met au point des encres antipathogènes qui rendront les surfaces imprimées plus sûres.

« Nous voulons intégrer des nanoparticules dans des encres qui peuvent être utilisées sur n'importe quelles surfaces imprimables » indique Chloé Bois, directrice générale de l'ICI.

Les nanoparticules ont un potentiel très élevé pour limiter la croissance de virus ou de bactéries, ce qui rendrait toute surface imprimée moins sujette à la transmission.

Bien que l'équipe ait déjà démontré que ce type d'application fonctionne sur des encres, elle a besoin d'équipement spécialisé pour créer et tester la bonne formule, en toute sécurité et en quantité suffisante, pour une utilisation industrielle.

L'ICI a donc acquis la hotte spécialisée dont il avait besoin pour mettre au point une application de masse.

Il s'agit d'une tâche gigantesque compte tenu du nombre de surfaces utilisées dans l'emballage : métallique, plastique, cartonné, en verre, etc.

« Cette invention a un potentiel énorme d'améliorer les choses dans un avenir rapproché, et en prévision d'une autre épidémie » précise madame Bois.

Publié en novembre 2020 sur Innovation.ca



Évaluer

Analyser le rendement organisationnel

La Direction générale de la vérification et de l'évaluation d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) a terminé la troisième évaluation du rendement global de notre organisme depuis sa création. L'évaluation a révélé que :

- Nous répondons effectivement à un besoin en infrastructures de recherche au pays;
- Nous atteignons nos objectifs et les résultats escomptés;
- Nous sommes efficaces et efficaces dans la conception et la prestation de nos programmes, ainsi que dans notre gouvernance et gestion administrative.

L'ISDE nous soutient dans nos efforts continus pour améliorer nos programmes et procédures.

Optimiser le soutien apporté aux collèges

Nous avons effectué une évaluation du Fonds collège-industrie pour l'innovation afin de déterminer dans quelle mesure ce programme répond aux besoins des collèges canadiens, ainsi que pour identifier toute lacune ou obstacle rencontrés dans la conception et la prestation du fonds. Entre autres résultats, l'évaluation a révélé que :

- Le fonds répond aux besoins des collèges;
- La conception et la prestation du fonds sont conformes à ses objectifs initiaux et ont produit des résultats solides au regard de ses paramètres;
- Pour les aider à renforcer leurs capacités, les collèges auraient besoin d'un plus grand éventail de possibilités relatives à l'infrastructure utilisée en recherche appliquée.

Nous sommes en train de développer un plan pour répondre aux recommandations.

Miser sur les résultats

Au cours des dernières années, nous avons produit une série de rapports démontrant comment nous atteignons nos objectifs. Chaque rapport porte sur une ou plusieurs retombées de nos investissements. De plus, chacun s'appuie sur des données provenant de diverses sources, notamment les rapports d'avancement de projets reçus des établissements que nous finançons, des données administratives, des entretiens, des groupes de discussion, des sondages et des données de sources externes (par exemple, des données bibliométriques).

Dans une étude réalisée cette année, nous avons examiné dans quelle mesure nous avons répondu aux besoins en infrastructure de chercheurs et chercheuses parmi les plus actifs et remarquables au Canada. Cette étude nous a permis de constater que près de 80 pour cent d'entre eux ont reçu notre soutien. Parmi ceux qui n'ont pas été associés à des propositions que nous avons retenues, la plupart n'ont jamais demandé notre aide, principalement parce qu'ils n'avaient pas besoin d'infrastructure ou qu'ils en avaient déjà obtenu par d'autres moyens.

Déterminer la capacité des laboratoires de confinement canadiens

En réponse à la pandémie, nous nous sommes associés à la Conseillère scientifique en chef du Canada, Mona Nemer, pour mener une enquête auprès des universités, collèges et hôpitaux. L'objectif était de déterminer les capacités actuelles et les besoins futurs, des laboratoires de niveaux de confinement 2, 2+ et 3 des établissements canadiens.

Sur les 71 établissements qui ont répondu au sondage, 85 pour cent ont indiqué qu'ils possédaient un ou plusieurs laboratoires de ce type. Un total de 5000 laboratoires a

été recensé. En moyenne près de 28 000 chercheurs, personnel de soutien, étudiants diplômés et titulaires de bourses de recherche postdoctorale en tirent profit.

La majorité des établissements ont indiqué que, pour que leurs laboratoires de niveau de confinement 3 soient pleinement préparés aux pandémies futures, c'est-à-dire pour améliorer leur capacité de travailler avec des agents biologiques infectieux, ils devaient acquérir des équipements spécialisés ou moderniser leurs installations.

Ces résultats ont mis en évidence la nécessité de surveiller et de réinvestir dans ce type d'installation afin de s'assurer que le Canada soit prêt à répondre à de futures pandémies ou épidémies de maladies infectieuses.

Mettre en œuvre une approche commune de classification

Nous avons collaboré avec les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et Statistique Canada pour créer un système commun permettant aux chercheurs, aux établissements de recherche et aux organismes subventionnaires du Canada de classer la recherche.

Le résultat est la norme de Classification canadienne de la recherche et développement (CCRD). Grâce à cette norme, il sera plus facile d'évaluer la contribution globale du Canada à un domaine ou à un type de recherche donné, ou à un enjeu socioéconomique particulier.

La CCRD a été mise en œuvre dans le système de gestion des contributions de la FCI (SGCF) à l'automne. Les candidats et candidates utilisent maintenant la nouvelle norme lorsqu'ils font une demande de financement ou qu'ils indiquent leur domaine d'expertise en recherche dans leur curriculum vitae.



Source : Michael Dryden, Université de Toronto

Administrer

Faits saillants

En matière d'administration financière au 31 mars 2021.

Depuis nos débuts :

8,8 G\$*

Montants actuellement engagés en subventions de la part du gouvernement du Canada envers la FCI dont 6,4 milliards de dollars ont déjà été reçus. Le solde sera versé au cours des prochaines années, selon les besoins annuels de trésorerie.

9 G\$

Total des contributions approuvées par le conseil d'administration de la FCI, dont 7,7 milliards de dollars ont été versés aux établissements admissibles.

21,5 G\$

Contributions de la FCI (généralement 40 pour cent du coût des projets), incluant la contribution des établissements et de leurs partenaires (généralement 60 pour cent).

Pour l'exercice 2020-2021 :

375 M\$

Total des déboursés aux établissements admissibles.

324 M\$

Montants reçus du gouvernement du Canada.

665,3 M\$

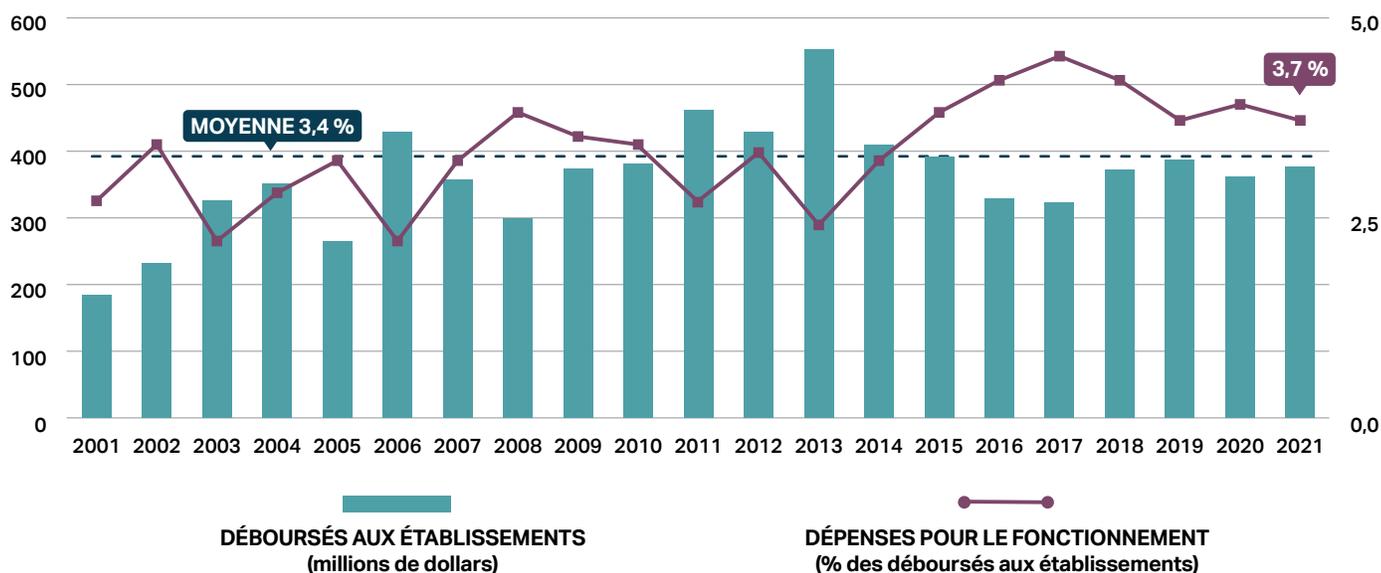
Contributions approuvées.

13,8 M\$

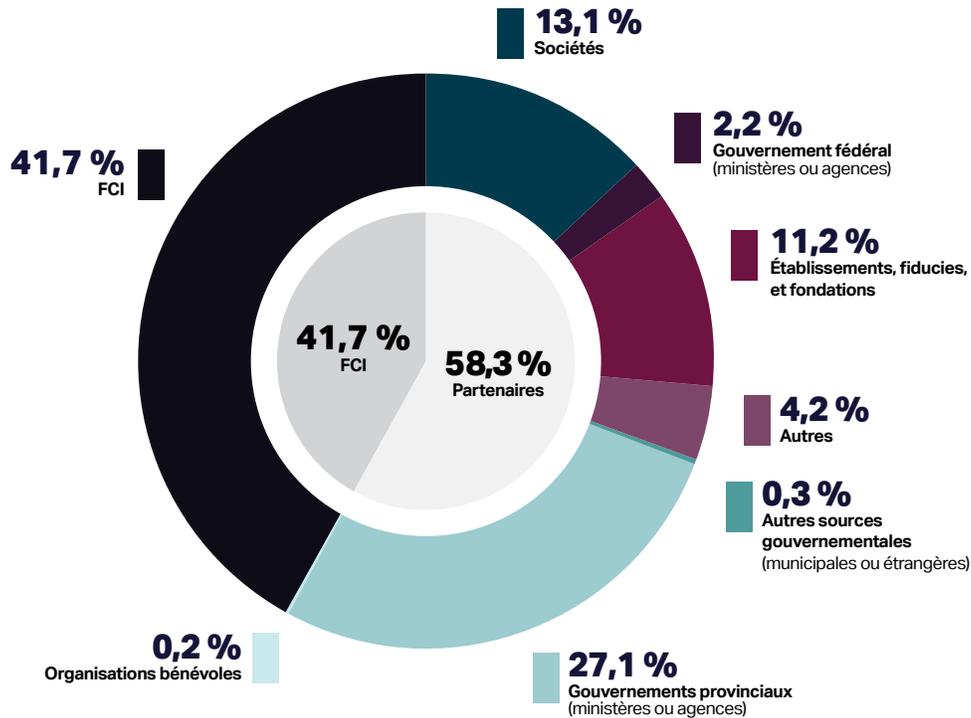
Dépenses associées au fonctionnement de l'organisme.

* La FCI a généré 1,7 milliard de dollars supplémentaires en revenus d'intérêts depuis sa création.

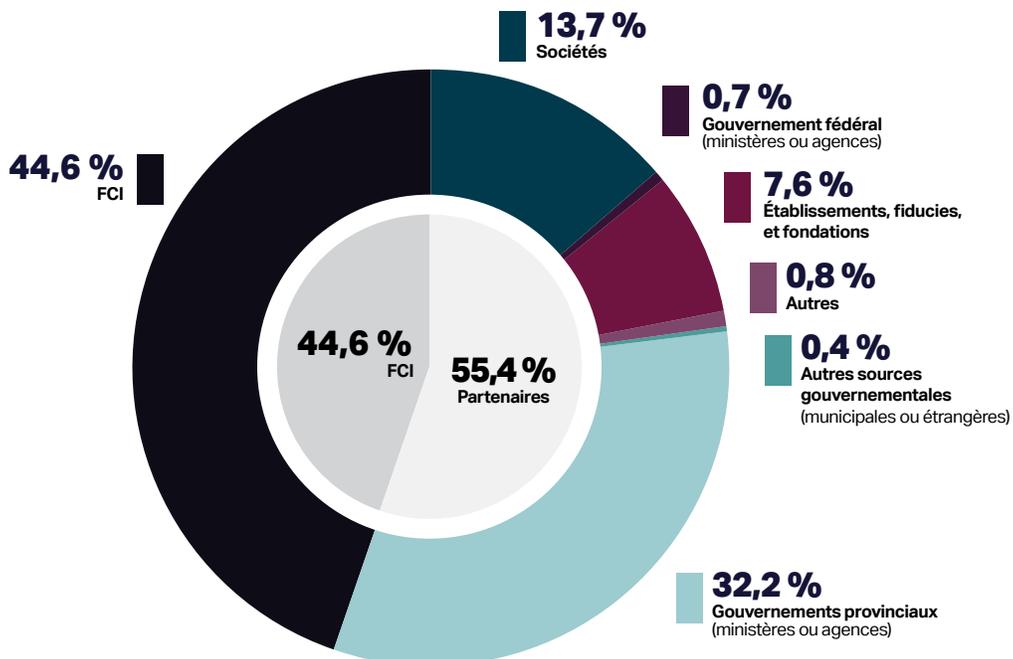
Déboursés annuels aux établissements et dépenses associées au fonctionnement en pourcentage des déboursés



Contributions de la FCI et autres sources de financement depuis sa création pour un total de 21,5 milliards de dollars



Contributions de la FCI et autres sources de financement pour l'exercice financier 2020-2021 pour un total de 1,5 milliard de dollars





COVID-19 : le milieu de la recherche relève le défi

La COVID-19 est-elle une maladie vasculaire?

À ce jour, la COVID-19 a été appréhendée et traitée comme une maladie respiratoire. Un nombre croissant d'indices laisserait toutefois entendre qu'il pourrait s'agir d'une maladie vasculaire, c'est-à-dire d'une maladie qui affecte les vaisseaux sanguins.

Paul Kubes et son équipe de recherche de l'Université de Calgary prévoient mettre à profit leur savoir-faire dans le domaine des infections pulmonaires et utiliser leur laboratoire de pointe – le seul au Canada à pouvoir examiner les vaisseaux sanguins pulmonaires et détecter les virus et les cellules immunitaires individuelles – pour valider cette hypothèse.

Pour cela, lui et son équipe comptent utiliser des microscopes ultra-perfectionnés pour « regarder ce qui se passe réellement à l'intérieur du corps, du système circulatoire, des organes et des cellules. Nous verrons où l'infection se produit. À ma connaissance, c'est du jamais vu chez des animaux vivants. »

S'il était confirmé que la COVID-19 affecte les vaisseaux sanguins, nous pourrions adopter de nouvelles méthodes qui sauveraient des vies. Paul Kubes pense que certains traitements existants pourraient alors passer directement à l'étape de l'essai clinique dans l'espoir de juguler les complications vasculaires liées à la COVID-19.

Publié en novembre 2020 sur Innovation.ca

Stratégie et politique d'investissement

À l'automne 2020, le comité des investissements du conseil d'administration, qui supervise la gestion de notre portefeuille d'investissements, a revu la stratégie et la politique d'investissement.

Le solde du portefeuille de nos investissements décroît, et cette tendance se poursuivra au cours des prochains mois, puisque les montants qui nous ont été transférés par le gouvernement du Canada au cours des premières années de notre existence sont aujourd'hui pratiquement épuisés.

Depuis 2008, nous recevons du gouvernement fédéral les montants suffisants pour pouvoir verser aux établissements les contributions prévues pour l'année en cours. Par conséquent, nous nous concentrons sur des placements liquides et maintenons une politique appropriée sur les liquidités.

Gestion responsable

Visites d'examen

Nous nous rendons régulièrement dans les établissements bénéficiaires pour discuter et évaluer leurs politiques, pratiques, mesures de contrôle et processus de gestion des contributions. Nous utilisons une approche basée sur le risque pour décider lesquels nous visitons. Nous tenons également compte des priorités et capacités internes et externes lors de la planification de ces visites, particulièrement dans le contexte de la pandémie actuelle. Par conséquent, nous n'avons effectué aucune visite d'examen dans les établissements cette année.

Audit des contributions

Nous procédons aussi à l'audit des contributions et à d'autres examens des coûts auprès d'établissements financés, afin de s'assurer qu'ils utilisent la contribution versée pour un projet donné, conformément aux modalités de leur Entente de contribution financière et aux diverses politiques et lignes directrices pertinentes.

En 2020-2021, nous avons mené des audits des contributions ou d'autres examens des coûts pour six projets. Tous les projets pour lesquels notre contribution dépasse les 10 millions de dollars font systématiquement l'objet d'un audit. De plus, les risques associés à un projet déterminent le champ d'application, la nature et la portée des activités de l'audit.

Rapports financiers

Les établissements soumettent des rapports financiers pour chaque projet que nous finançons selon un échéancier défini (variant de tous les trois mois à tous les deux ans). Nous déterminons la fréquence des rapports en fonction des risques associés aux projets et de leur complexité.

Cette année, nous avons reçu plus de 900 rapports financiers d'établissements bénéficiaires. Ces documents procurent des renseignements sur les coûts de chaque projet, leur financement et le calendrier d'acquisition de l'infrastructure. Nous avons examiné chacun de ces rapports pour cerner les problèmes et les résoudre.

Échelle de rémunération

Équipe de direction

Roseann O'Reilly Runte

Présidente-directrice générale
225 800 \$-316 300 \$

Isabelle Henrie

Vice-présidente des finances et de la gestion
149 700 \$-207 200 \$

Pierre Normand

Vice-président des relations extérieures et des communications
149 700 \$-207 200 \$

Claire Samson

Vice-présidente des programmes et de la planification
149 700 \$-207 200 \$

Membres du personnel

Directeur des programmes

124 000 \$-165 400 \$

Directrice des communications

Directeur de la gestion

Directrice des finances

Directeur de la performance, l'analytique et l'évaluation

Directeur des politiques et de l'engagement stratégique

108 000 \$-144 100 \$

Gestionnaire de la gestion de l'information et des technologies de l'information

Gestionnaire du Fonds des leaders John-R.-Evans

Analyste principale de l'administration

financière des contributions

Chargés de programmes

Gestionnaire principal de projets

Agent principal du contrôle financier

98 200 \$-130 700 \$

Gestionnaire de l'administration

Gestionnaire des services créatifs

Gestionnaire des ressources humaines

Analyste principale des finances générales

88 200 \$-117 300 \$

Développeur de solutions Microsoft Dynamics

Développeur principal de solutions d'analytique des affaires

Analystes principaux de l'évaluation de l'équipe de la performance, de l'analytique et de l'évaluation

Rédactrice-révisseuse principale (anglais)

78 200 \$-104 300 \$

Gouvernance

Conseil d'administration

La FCI est dirigée par un conseil d'administration formé d'au plus treize personnes provenant de divers milieux. Chaque administrateur ou administratrice apporte une perspective et une compréhension du milieu de la recherche ainsi qu'une expertise acquise, soit dans le secteur privé ou institutionnel, soit dans le milieu universitaire.

Le gouvernement du Canada, par décret du gouverneur en conseil, nomme six administrateurs ou administratrices dont la personne qui occupe la présidence. Les autres administrateurs et administratrices sont nommés par les Membres de la FCI. Leur mandat dure trois ans.

Ingrid Pickering*

Présidente du conseil d'administration et membre du comité de la vérification et des finances, du comité de régie et de mise en candidature et du comité des investissements

Margaret Bloodworth

Vice-présidente du conseil d'administration et présidente du comité de régie et de mise en candidature

Catherine Boivie*

Membre du comité de la vérification et des finances et du comité des investissements

Micheline Bouchard

Membre du comité de la vérification et des finances et du comité des investissements

Lynda Brown-Ganzert*

Membre du comité de régie et de mise en candidature

John Kelly*

Membre du comité de la vérification et des finances et du comité des investissements

Ronald Layden*

Membre du comité de régie et de mise en candidature

Leslie MacLaren

Membre du comité de la vérification et des finances et du comité des investissements

Cecilia Moloney

Membre du comité de régie et de mise en candidature

Christopher Mushquash

Membre du comité de régie et de mise en candidature

Marc Ouellette

Membre du comité de régie et de mise en candidature

Ian Seymour

Président du comité de la vérification et des finances
et du comité des investissements

Mamdouh Shoukri*

Membre du comité de régie et de mise en candidature

* Nominations du gouverneur en conseil

Membres

Les *Membres* constituent une entité décisionnelle supérieure qui représente le public canadien et dont relève le conseil d'administration de la FCI. Les *Membres* étudient les candidatures et nomment leurs remplaçants et remplaçantes pour des mandats de cinq ans. Ils se réunissent une fois par année en juin et sont responsables de la nomination de sept administrateurs et administratrices, de la sélection des auditeurs externes, de l'examen des états financiers audités et de l'approbation du rapport annuel.

Marilyn Luscombe

Coprésidente

Louise Proulx

Coprésidente

Lorne Babiuk

Membre du comité de régie
et de mise en candidature des Membres

Sophie Bouffard**Carrie Bourassa****Jean-Paul Deveau****Elizabeth Douville****Joanne Gassman****Jack Gauldie**

Président du comité de régie
et de mise en candidature des Membres

Ronald Morrison**Pierre Richard**

Membre du comité de régie
et de mise en candidature des Membres

Vianne Timmons

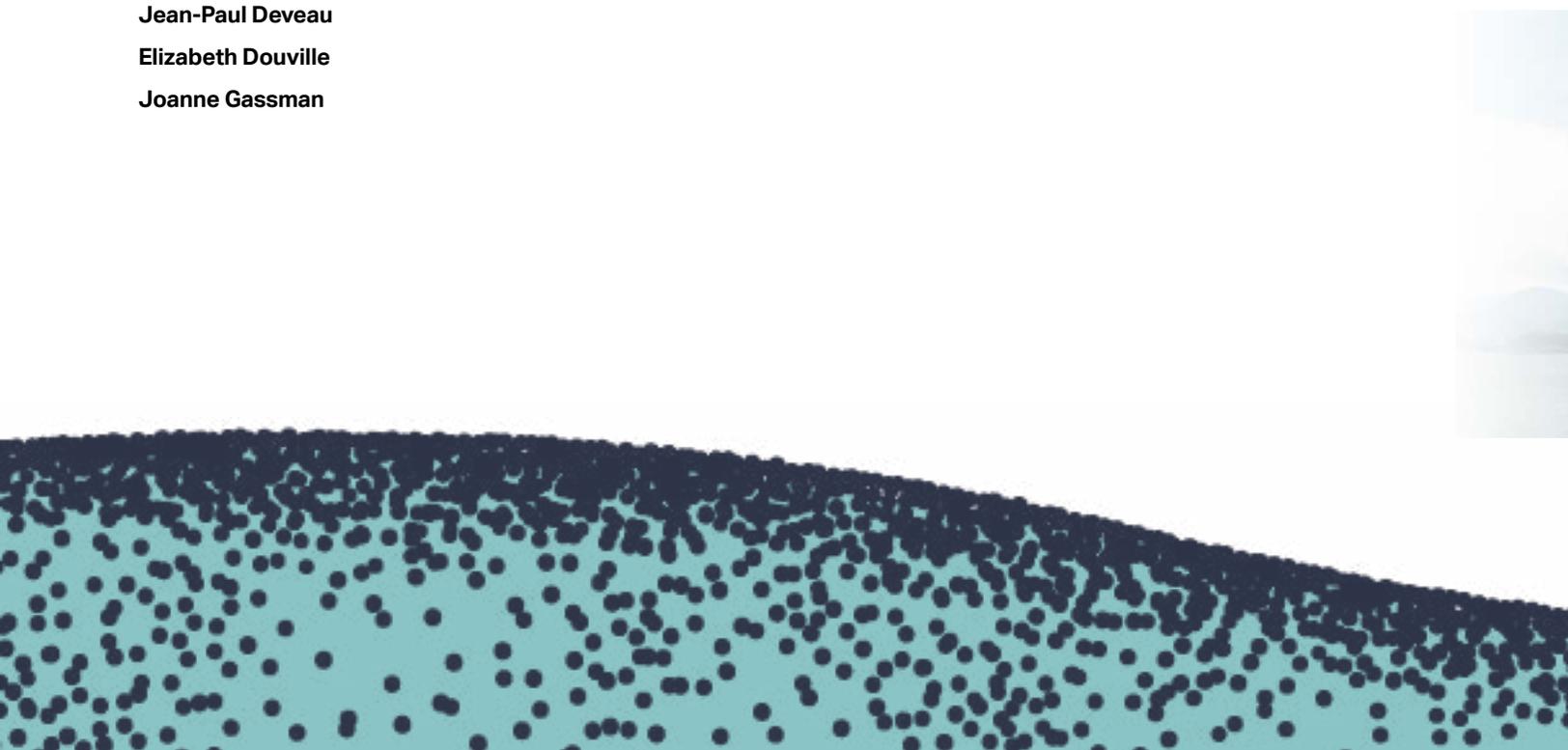
Membre du comité de régie
et de mise en candidature des Membres

Luc Vinet**Rémunération**

Les administrateurs et administratrices qui choisissent de recevoir une rémunération ont droit à des honoraires annuels de 5000 dollars. Les personnes qui président les comités reçoivent 7500 dollars, et la présidente du conseil d'administration, 10 000 dollars. Ils ont aussi droit à une indemnité de 750 dollars pour assister aux séances du conseil d'administration ou aux réunions de l'un des comités.

Les Membres n'ont droit à aucune forme de rémunération. Les Membres, tout comme les administrateurs et administratrices, peuvent néanmoins se faire rembourser tout frais raisonnable déboursé dans le cadre de leurs obligations ou réunions.

En 2020-2021, une rémunération allant de 8000 à 16 750 dollars a été versée aux administrateurs et administratrices.



Collaborer mondialement

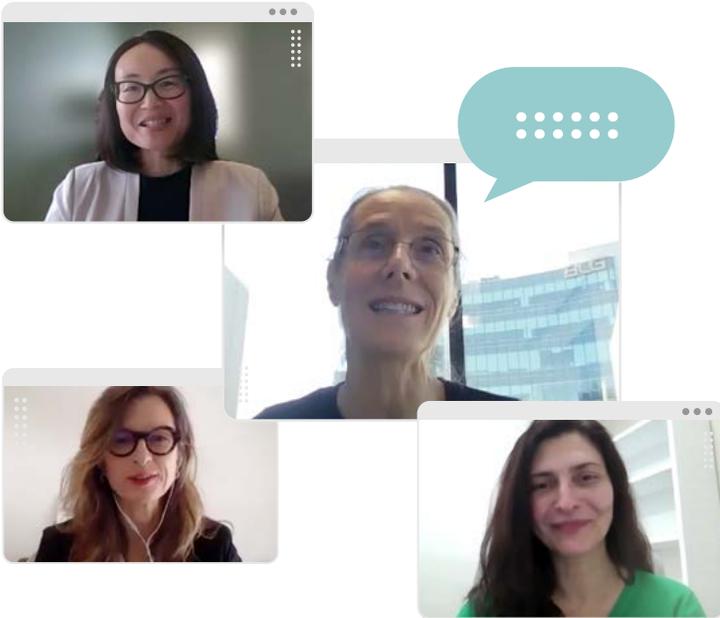
Nous avons entrepris plusieurs initiatives cette année, conformément à l'orientation stratégique que nous avons prise vis-à-vis du soutien à la recherche mondiale :

- Nous avons signé une lettre d'entente avec le Conseil des installations scientifiques et technologiques (STFC) du Royaume-Uni pour accroître la coopération dans des domaines d'intérêt mutuel, notamment par le biais de nos portails numériques respectifs, à savoir le Navigateur d'installations de recherche de la FCI et le portail des infrastructures de recherche du UK Research and Innovation (UKRI). Ce partenariat de cinq ans favorisera la recherche et l'innovation internationales en offrant aux chercheurs, chercheuses et aux établissements des deux pays, davantage de possibilités de collaboration. Il renforcera également les relations étroites qui existent déjà entre les communautés de recherche du Canada et du Royaume-Uni;
- Nous avons travaillé avec des chercheurs et chercheuses de partout au Canada pour élaborer un cadre de travail visant à guider les activités d'engagement international des organismes membres du Comité de coordination de la recherche au Canada. Le cadre énumère les avantages des partenariats internationaux, propose des principes et des considérations de base permettant d'identifier les collaborations potentielles et décrit les critères de sélection des projets prometteurs;
- Dans le cadre de l'assemblée annuelle de l'Association américaine pour l'avancement des sciences (AAAS), nous avons collaboré avec plusieurs membres de la communauté de la recherche canadienne afin de promouvoir le Canada comme un endroit idéal pour y étudier et travailler dans le domaine de la recherche;
- Nous avons poursuivi les préparatifs de la Conférence internationale sur les infrastructures de recherche de 2021. D'une conférence en personne initialement prévue au mois de septembre 2020 à Ottawa, nous sommes passés à une réunion virtuelle en juin 2021, en raison de la pandémie. Ce format virtuel nous permet d'assurer une plus grande participation internationale. Ces personnes participeront à des discussions importantes sur la façon dont nous soutenons les chercheurs, chercheuses et les installations, non seulement dans leurs travaux sur les maladies infectieuses, mais aussi sur d'autres enjeux mondiaux comme les changements climatiques, la sécurité alimentaire, l'énergie propre, la santé humaine et la pauvreté.



Source : Services photo de l'Université de Victoria

Communiquer



Conversation avec des chercheuses

Pour souligner la Journée internationale des femmes et des filles de sciences le 11 février, nous nous sommes associés au Conseil de recherches en sciences humaines pour organiser une conversation virtuelle dans le cadre de l'assemblée annuelle de l'Association américaine pour l'avancement des sciences (AAAS). La discussion était animée par Claire Samson (ci-dessus, au centre), vice-présidente des programmes et de la planification à la FCI et Dominique Bérubé, vice-présidente à la recherche du CRSH (ci-dessus, en bas à gauche). Elles se sont entretenues avec Irina Rish (ci-dessus, à droite), titulaire de la Chaire d'excellence en recherche du Canada en intelligence artificielle autonome, de l'Université de Montréal, et Helen Zhang (ci-dessus, en haut à gauche), titulaire de la Chaire de recherche du Canada en génie de l'environnement côtier, de l'Université Memorial de Terre-Neuve, à St. John's. Elles nous ont confié ce qu'elles ont ressenti en quittant leurs pays d'origine pour venir travailler au Canada. Elles ont aussi parlé de la façon dont elles sont parvenues à exceller et des chemins qu'elles ont empruntés pour devenir des cheffes de file dans des domaines généralement occupés par des hommes.

Éditoriaux

Notre présidente-directrice générale, Roseann O'Reilly Runte, a publié des éditoriaux dans le *Globe and Mail*, le *Hill Times* et *Affaires universitaires* notamment. Elle y abordait des sujets tels que la perte de toute une génération de scientifiques en raison de la pandémie, le besoin d'encourager la collaboration pour mieux reconstruire nos communautés après la pandémie, et les orientations qui devront faire parties des planifications futures, à savoir l'environnement, la santé et le développement économique.

Elle a également publié plusieurs articles dans le bulletin du réseau AESIS (Network for Advancing and Evaluating the Societal Impact of Science).

Assemblée publique annuelle

Notre présidente-directrice générale, Roseann O'Reilly Runte (ci-dessous, au-dessus, au centre), a animé une discussion entre Catherine Girard, professeure de microbiologie à l'Université du Québec à Chicoutimi (ci-dessous, en bas, à gauche) et le très honorable David Johnston, 28^e gouverneur général du Canada (ci-dessous, en bas, à droite), lors de notre première assemblée publique annuelle virtuelle. Le panel s'est entretenu sur l'expérience canadienne en matière d'innovation et sur l'importance de l'inclusivité pour faire progresser la science et la recherche. Renchérissant sur l'idée qu'il faille encourager la participation de différentes personnes ayant des antécédents et des perspectives variés, monsieur Johnston a expliqué que « l'idée est d'amener les gens à s'inspirer de leurs propres traditions pour parvenir à une synthèse des cultures. »





#GoLaRecherche

Lorsque les laboratoires que nous finançons à travers le pays se sont mobilisés pour apporter leur aide lors de la pandémie de COVID-19, il nous est apparu évident que nous devons raconter leurs expériences. Ainsi, pour mettre en valeur leur travail, nous avons lancé la campagne de médias sociaux #GoLaRecherche. Les chercheurs et chercheuses ont été invités à soumettre de courtes vidéos, dans lesquelles ils pouvaient expliquer leurs travaux de recherche liés à la COVID-19. Vingt-six équipes de recherche ont participé, traitant de sujets comme l'utilisation des espaces publics tels que les trottoirs dans un monde où la société est contrainte à garder ses distances, les moyens de déterminer si la COVID-19 nuit à notre mémoire ou à notre système cognitif, ou encore la fabrication de désinfectants plus efficaces pour les mains.

Publié sur notre chaîne YouTube



COVID-19 : le milieu de la recherche relève le défi

La réalité virtuelle offre aux étudiants du soutien en matière de santé mentale

L'accès à du soutien en matière de santé mentale peut constituer un défi pour de nombreux étudiants de niveau postsecondaire, en particulier s'ils ont dû quitter le nid familial pour poursuivre leurs études. Cette situation se trouve exacerbée par la COVID-19.

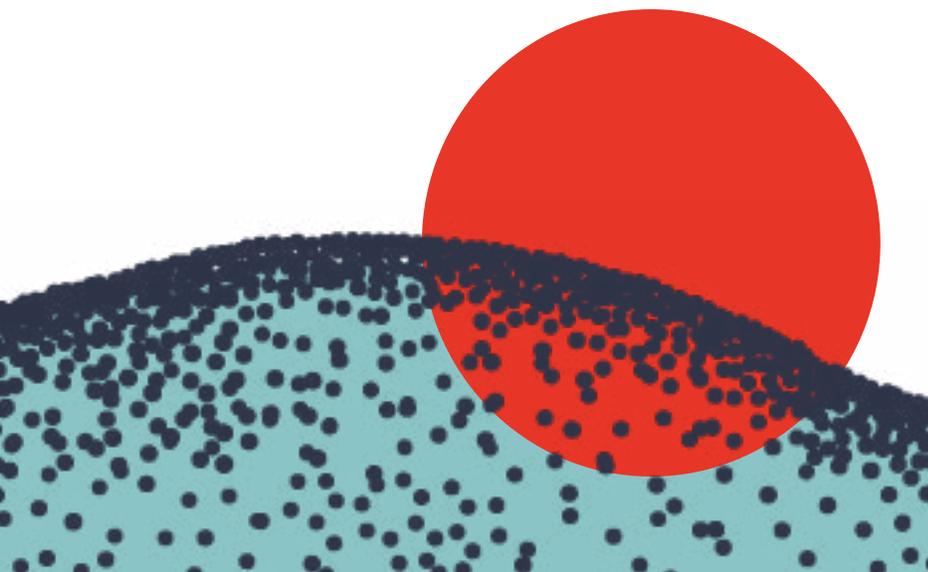
Des chercheurs et chercheuses du Collège de Nouvelle-Calédonie, à Prince George, en Colombie-Britannique, souhaitent donc concevoir une expérience de réalité virtuelle qui permettrait aux étudiants d'accroître leur résilience et de se doter de stratégies d'adaptation par rapport au stress et à l'anxiété.

La réalité virtuelle n'a pas encore été largement diffusée en tant que traitement en raison de son coût et de ses limites techniques. Cependant, la prolifération des casques de réalité virtuelle relativement abordables en fait désormais un moyen envisageable d'intervenir plus rapidement et plus efficacement. Cela allégerait la pression sur les services existants, tout en respectant les protocoles sanitaires liés à la COVID-19.

« Nous savions qu'il fallait offrir des services mieux adaptés et plus immédiats pour réduire le stress et promouvoir le bien-être des étudiants », explique Romana Pasca, chercheuse principale et experte en éducation internationale. Les étudiants étrangers, en particulier, subissent des pressions supplémentaires liées à l'adaptation au mode de vie et aux façons d'étudier et de travailler dans un nouveau pays; des difficultés que la pandémie a exacerbées.

« La réalité virtuelle constitue un nouveau moyen moderne et non envahissant de rejoindre les jeunes, explique la chercheuse. Nous espérons qu'elle sera plus attrayante pour les étudiants. »

Publié en novembre 2020 sur Innovation.ca



Navigateur d'installations de recherche

Le Navigateur est un répertoire en ligne qui sert à mettre en relation les personnes aux idées novatrices et les chercheurs et chercheuses qui travaillent dans des laboratoires financés par les fonds publics. Voici quelques faits saillants :

- Le Navigateur a conclu un partenariat avec le Regroupement des universités de recherche du Canada (U15), qui permettra de mieux faire connaître ses installations par le biais de Cognit.ca, une nouvelle plateforme lancée le 31 mars 2020 qui permet aux utilisateurs et utilisatrices de s'enquérir sur l'expertise, les installations et la propriété intellectuelle dans les campus du pays;
- En juillet, le Navigateur a inscrit le premier établissement et son installation de recherche au nord du 60° parallèle : le Centre de microfabrication artistique, artisanale et technologique du Collège Aurora à Inuvik, aux Territoires du Nord-Ouest;
- Le Navigateur a conclu un nouveau partenariat avec le Réseau des centres collégiaux de transfert Synchronex en vue d'offrir à un plus grand nombre de centres collégiaux de transfert technologique la possibilité d'inscrire leurs installations. Des accords similaires avec Tech Access Canada et le gouvernement du Canada ont permis d'intégrer 37 centres d'accès à la technologie et 80 installations fédérales à ce jour;
- Le Navigateur a été présent en tant qu'exposant et parrain de plusieurs conférences et événements cette année, notamment la conférence de Research Money, l'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce du Canada et du Centre de la politique scientifique canadienne;
- Le Navigateur s'est servi des médias sociaux pour attirer l'attention sur l'expertise et les équipements de recherche des laboratoires inscrits qui pouvaient aider les entreprises à trouver les moyens d'adapter leurs opérations pendant la pandémie;

- Le Navigateur a lancé une nouvelle page d'articles pour mettre en évidence le succès qu'il obtient à faciliter les collaborations de recherche et à soutenir une grande diversité de partenariats de recherche.



Le succès d'une entreprise grâce au Navigateur

Anton Toutov, PDG de Fuzionaire Diagnostics, a travaillé avec des spécialistes du Centre d'imagerie moléculaire de Sherbrooke, répertorié dans le Navigateur. Ensemble, ils ont développé une nouvelle technologie d'imagerie médicale qui sera utilisée pour dépister et diagnostiquer plus précisément les pathologies du corps.

« Nous cherchions un laboratoire qui possède les capacités nécessaires tout au long du processus. Une vraie trouvaille, ce centre d'imagerie moléculaire de Sherbrooke ».

– Anton Toutov, PDG de Fuzionaire Diagnostics

**Fin mars 2021,
le Navigateur
enregistre
en moyenne
4200 visites
mensuelles,
il comprenait**



767

installations de
partout au Canada



113

établissements
participants
et couvrait



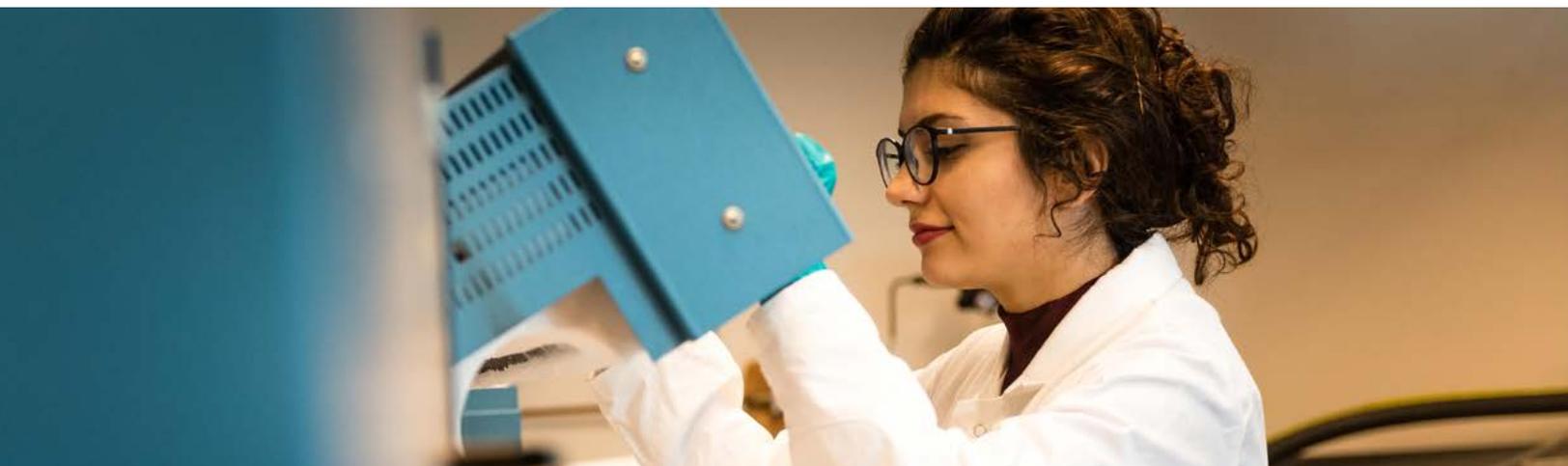
28

secteurs
d'application

Envisager l'avenir

Nos objectifs pour 2021-2022 :

- Accueillir les centaines d'experts et expertes du monde entier lors de la Conférence internationale sur les infrastructures de recherche en juin 2021 qui, pour la première fois, se tiendra de façon virtuelle sous le thème « Une transition vers un monde durable »;
- Lancer la nouvelle version de notre site Web, Innovation.ca, qui offrira aux utilisateurs et utilisatrices une expérience améliorée;
- Célébrer notre 25^e anniversaire, tout en nous tournant vers l'avenir;
- Travailler avec le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada (ISDE) et les autres agences fédérales de financement de la recherche, pour consulter la communauté de la recherche et développer des programmes de soutien aux infrastructures dans le domaine des sciences biologiques. Cela permettra de bâtir un pont entre la recherche et les applications industrielles et d'offrir des possibilités de formation à la prochaine génération de personnel technique et de recherche;
- Entamer une consultation nationale pour commencer à élaborer notre prochain plan stratégique;
- Déployer une nouvelle série de questions d'auto-identification liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, afin d'harmoniser nos efforts de collecte de données avec ceux des autres bailleurs de fonds de la recherche au niveau fédéral;
- Intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion aux activités de chacun de nos services, sous la direction d'un comité réétabli pour poser les objectifs, motiver les efforts, rassembler et transmettre les informations au personnel au sujet de nouvelles initiatives;
- Lancer les prochains concours du Fonds des initiatives scientifiques majeures, du Fonds d'innovation et d'une nouvelle version d'un concours pour la recherche collégiale;
- Lancer le Fonds d'infrastructure de recherche nordique, le premier programme visant spécifiquement les établissements postsecondaires du Nord canadien.



Source : Paul H. Joseph du département de l'image de marque et du marketing de l'Université de la Colombie-Britannique

États financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation canadienne pour l'innovation

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Fondation canadienne pour l'innovation** [la «Fondation»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst + Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 15 juin 2021

État de la situation financière

Au 31 mars

	2021	2020
	\$	\$
ACTIF		
Trésorerie et équivalents de trésorerie [note 4]	189 178 797	250 541 634
Intérêts à recevoir et autres débiteurs	820 631	1 546 530
Charges payées d'avance	312 760	368 664
Immobilisations, montant net [note 5]	2 153 960	3 068 020
	192 466 148	255 524 848
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif		
Créditeurs et charges à payer	1 278 281	1 028 393
Avantage incitatif reporté relatif à un bail [note 6]	555 600	625 781
Dépôts pour le projet Conférence internationale sur les infrastructures de recherche	486 590	553 279
	2 320 471	2 207 453
Apports reportés [note 7]		
Charges d'exercices futurs	187 991 717	250 249 375
Immobilisations	2 153 960	3 068 020
Total du passif	192 466 148	255 524 848
Engagements (note 8)		
Actif net (note 9)	—	—
	192 466 148	255 524 848

Voir les notes afférentes aux états financiers

AU NOM DU CONSEIL,



Ingrid Pickering

Administrateur



Ian Seymour

Administrateur

État des résultats

Exercice clos le 31 mars

	2021	2020
	\$	\$
PRODUITS [note 7]		
Constatation des apports reportés liés aux montants attribués aux établissements bénéficiaires	375 031 454	359 593 581
Constatation des apports reportés liés au fonctionnement de l'exercice	12 874 556	12 842 624
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	958 656	1 078 201
	388 864 666	373 514 406
CHARGES		
Subventions aux établissements bénéficiaires	375 031 454	359 593 581
Frais généraux et d'administration	12 874 556	12 842 624
Amortissement des immobilisations	958 656	1 078 201
	388 864 666	373 514 406
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—

Voir les notes afférentes aux états financiers

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

	2021 \$	2020 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	958 656	1 078 201
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	(958 656)	(1 078 201)
Diminution nette de l'amortissement de l'escompte/la prime sur placements	—	(251 429)
Diminution nette des apports reportés liés aux charges d'exercices futurs	(386 257 658)	(365 967 283)
	(386 257 658)	(366 218 712)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation [note 11]	894 821	548 172
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(385 362 837)	(365 670 540)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations	(44 596)	(149 853)
Augmentation des apports reportés liés aux immobilisations	44 596	149 853
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	—	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et d'investissement en immobilisations	(385 362 837)	(365 670 540)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Subventions reçues [note 7]	324 000 000	391 300 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	324 000 000	391 300 000
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(61 362 837)	209 211 524
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	250 541 634	41 330 110
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	189 178 797	250 541 634

Voir les notes afférentes aux états financiers

Notes afférentes aux états financiers

1. Objectif de l'organisme

La Fondation canadienne pour l'innovation [la «FCI»] a été constituée en société en vertu de la Partie I de la *Loi d'exécution du budget de 1997* [la «Loi»], le 25 avril 1997, dans le but d'attribuer aux universités, aux collèges, aux hôpitaux et aux établissements de recherche à but non lucratif du Canada du financement pour des projets d'infrastructures de recherche, en vue d'accroître leur capacité à mener des activités de recherche de pointe.

Les subventions du gouvernement du Canada qui ont été reçues et les revenus de placements y afférents sont administrés et investis en vertu de la Loi et selon les modalités des accords de financement et des ententes de contribution connexes conclus entre la FCI et le gouvernement du Canada.

La FCI est une entité exonérée d'impôt en vertu du paragraphe 149(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

2. Principales méthodes comptables

La direction a dressé les états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif du secteur public et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de dépôts en espèces et de placements à court terme dont l'échéance est inférieure à 90 jours à compter de la date d'acquisition ou qui peuvent être encaissés sur demande.

CONSTATATION DES PRODUITS

La FCI applique la méthode du report pour comptabiliser les apports qui se composent de subventions du gouvernement du Canada et, s'il y a lieu, de dons d'autres provenances.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe et les revenus de placements y afférents sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Un montant à recevoir est constaté s'il est possible d'en faire une estimation raisonnable et d'en garantir une réception raisonnable.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe afférents à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux équivalent au taux d'amortissement des immobilisations correspondantes.

SUBVENTIONS VERSÉES AUX ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

Les subventions versées aux établissements bénéficiaires sont passées en charges lorsque les déboursés de fonds sont autorisés par la direction et que tous les critères d'admissibilité sont respectés.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La FCI comptabilise la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les intérêts à recevoir et autres débiteurs, et les créditeurs et charges à payer au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui se rapproche de la juste valeur compte tenu de leur courte durée jusqu'à l'échéance. Les transactions sont comptabilisées à la date de règlement.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût tandis que les apports reçus sous forme d'immobilisations, s'il y a lieu, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Les coûts afférents aux réparations et à l'entretien sont passés en charges. Lorsqu'une immobilisation ne permet plus à la FCI de fournir des services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux annuels suivants :

Améliorations locatives	durée du bail
Mobilier et autre matériel	5 ans
Ordinateurs et logiciels	3 à 5 ans
Système de gestion des contributions	mois restants d'ici mars 2021

Le système de gestion des contributions a été entièrement amorti le 31 mars 2021. L'entretien courant de ce système est passé en charges.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction de la FCI fasse des estimations et pose des hypothèses liées aux montants constatés des actifs et des passifs et aux montants présentés des produits et des charges au cours de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations sont revues périodiquement et, si des ajustements se révèlent nécessaires, ils sont comptabilisés au cours des périodes pendant lesquelles ils deviennent connus. Les principales estimations utilisées pour préparer ces états financiers comprennent les hypothèses retenues pour établir la recouvrabilité des débiteurs, la durée de vie utile estimative des immobilisations et le montant des charges à payer.

3. Gestion du capital

Afin de gérer son capital, la FCI se concentre sur ses liquidités disponibles afin d'assurer le fonctionnement des activités et de verser les montants aux établissements bénéficiaires. L'objectif de la FCI consiste à avoir suffisamment de liquidités pour assurer la poursuite de ses activités conformément aux accords de financement et aux ententes de contribution conclus entre la FCI et le gouvernement du Canada, malgré les événements néfastes pouvant avoir des répercussions financières, et à avoir la flexibilité nécessaire pour tirer profit des occasions qui lui permettront de se rapprocher de ses objectifs. La FCI tient compte de son besoin de liquidités dans la préparation, sur une base annuelle, du plan directeur, y compris les projections à long terme des flux de trésorerie et le budget. Les déboursés aux établissements bénéficiaires et les résultats réels de fonctionnement sont surveillés et comparés aux projections des flux de trésorerie afin d'obtenir des liquidités suffisantes. Au 31 mars 2021, la FCI avait atteint son objectif consistant à disposer de suffisamment de liquidités pour s'acquitter de ses obligations actuelles.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des instruments financiers suivants :

	2021		2020	
	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$
Trésorerie	149 182 117	149 182 117	198 207 469	198 207 469
Équivalents de trésorerie	39 997 261	39 996 680	52 352 006	52 334 165
	189 179 378	189 178 797	250 559 475	250 541 634

RISQUES DE MARCHÉ

Risque de taux d'intérêt

Il y a risque de taux d'intérêt lorsque la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt du marché.

La FCI investit dans des titres du marché monétaire et des comptes de dépôt et, à ce titre, le taux d'intérêt ne présente pas un risque financier important pour la FCI.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur d'un placement fluctue en fonction des variations des prix du marché [autres que ceux provenant du risque de taux d'intérêt], que ces variations soient provoquées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les titres semblables sur le marché.

Au 31 mars 2021, l'ensemble du portefeuille était composé de liquidités et de titres du marché monétaire à court terme. À ce titre, les fluctuations des prix du marché auraient une incidence minimale, le cas échéant, sur la juste valeur de l'instrument financier.

Les engagements de la FCI en ce qui concerne ses subventions ne dépassent pas le total de ses instruments financiers, des revenus d'intérêts y afférents et des subventions engagées par le gouvernement qui seront reçues à une date ultérieure. Les échéances des instruments financiers correspondent au calendrier des sorties de trésorerie prévues. Le degré de volatilité est atténué par la politique de la FCI qui est de ne pas investir dans des actions, des bons de souscription ni dans d'autres

titres de participation, titres de créance convertibles, produits dérivés, swaps, options ou contrats à terme standardisés. Ainsi, la direction est d'avis que les risques de taux d'intérêt et de prix sont bien gérés.

Les comptes de dépôt sont des comptes à taux d'intérêt progressif qui combinent un taux d'intérêt concurrentiel, la liquidité et la sécurité d'un compte de dépôt simple. Le taux d'intérêt pour ces comptes varie de 0,20 % à 1,433 % [de 1,45 % à 2,35 % en 2020].

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des taux de change des devises. La FCI n'est pas exposée à des fluctuations de change.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir faire face aux exigences de trésorerie en temps opportun et à coût abordable.

La FCI fait correspondre les échéances des instruments financiers au calendrier des sorties de fonds prévues. L'ensemble du portefeuille est composé de liquidités et d'instruments du marché monétaire. À ce titre, la liquidité ne présente pas un risque financier important pour la FCI.

Les échéances des titres du marché monétaire s'échelonnent entre avril 2021 et mai 2021.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit provient du danger qu'un émetteur ne puisse faire face à ses obligations. Le risque de concentration existe lorsqu'une part importante des placements est investie dans des titres ayant des caractéristiques semblables ou qui sont soumis à des conditions similaires d'ordre économique, politique ou autre.

La politique de la FCI est de n'investir que dans des titres ayant des notations d'au moins AA ou l'équivalent. La politique de la FCI restreint également les placements dans l'émetteur le plus important, peu importe la notation, à l'exception de la notation AAA gouvernemental, à un maximum allant de 1 % à 20 % [de 1 % à 20 % en 2020] du portefeuille de placements entier, selon la catégorie de placement. À ce titre, la direction est d'avis que le risque de crédit est bien géré.

5. Immobilisations

Les immobilisations se composent des éléments suivants :

	2021			2020
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Améliorations locatives	2 306 907	581 563	1 725 344	1 943 282
Mobilier et autre matériel	804 768	515 113	289 655	414 177
Ordinateurs et logiciels	1 325 606	1 186 645	138 961	214 981
Système de gestion des contributions	6 629 688	6 629 688	—	495 580
	11 066 969	8 913 009	2 153 960	3 068 020

Le total du coût et de l'amortissement cumulé lié aux immobilisations en date du 31 mars 2020 s'élevait à 11 022 373 \$ et 7 954 353 \$ respectivement.

6. Avantage incitatif reporté relatif à un bail

En août 2017, la FCI a signé un bail prenant fin le 28 février 2029 pour de nouveaux locaux et a reçu un avantage incitatif. Le bail prévoit onze mois de loyer de base gratuit totalisant 455 590 \$ et sept mois de loyer supplémentaire gratuit totalisant 287 159 \$. Le montant total de 742 749 \$ a été constaté comme avantage incitatif. L'amortissement de cet avantage incitatif s'échelonne sur une période de 127 mois à partir du 1er août 2018. Au 31 mars 2021, le solde non amorti s'élevait à 555 600 \$.

7. Apports reportés

La FCI est désormais régie par deux accords de financement et trois ententes de contribution conclus avec le gouvernement du Canada. En date du 31 mars 2021, le gouvernement du Canada s'était engagé à verser 8,83 milliards de dollars à la FCI. De cette somme, la FCI a déjà reçu 6,44 milliards de dollars. Selon les modalités des accords de financement et des ententes de contribution, sous réserve de l'attribution de crédits parlementaires suffisants, la FCI recevra des paiements tous les ans d'après ses besoins de liquidités prévus pour l'année. Au cours de l'exercice, la FCI a reçu 324,0 millions de dollars [391,3 millions de dollars en 2020] en vertu de ces accords et de ces ententes.

CHARGES D'EXERCICES FUTURS

Les apports reportés liés aux charges d'exercices futurs représentent des subventions reçues et grevées d'affectations d'origine externe non dépensées, incluant les revenus de placements, relativement à l'attribution de subventions aux établissements bénéficiaires et au paiement des charges de fonctionnement et des charges en immobilisations des exercices futurs.

	2021	2020
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	250 249 375	224 916 658
Plus subventions reçues	324 000 000	391 300 000
Plus revenu d'intérêt grevé d'affectations	1 692 948	6 618 775
Moins montant constaté à titre de produits	(387 906 010)	(372 436 205)
Moins montant affecté à l'acquisition d'immobilisations	(44 596)	(149 853)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	187 991 717	250 249 375

IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations représentent les montants non amortis des subventions grevées d'affectations reçues et utilisées pour acquérir des immobilisations. L'amortissement des apports de capital est inscrit à titre de produits dans l'état des résultats de la même façon que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

	2021	2020
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 068 020	3 996 368
Subventions grevées d'affectations utilisées pour acquérir des immobilisations	44 596	149 853
Moins le montant amorti dans les résultats	(958 656)	(1 078 201)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	2 153 960	3 068 020

8. Engagements

La FCI s'est engagée au cours de l'exercice à attribuer un montant maximal de 665,3 millions de dollars [380,0 millions de dollars en 2020]. Un montant de 375,0 millions de dollars [359,6 millions de dollars en 2020] a été versé à des établissements bénéficiaires au cours de l'exercice. Au 31 mars 2021, la FCI avait attribué un montant maximal de 8 950,1 millions de dollars, dont 7 697,4 millions de dollars avaient été versés au 31 mars 2021. À ce jour, la FCI a conclu des ententes reliées à ces subventions pour un montant de 8 318,3 millions de dollars et, par conséquent, avait des obligations contractuelles de 620,9 millions de dollars au 31 mars 2021.

La FCI estime que ces montants seront versés comme suit :

	en millions de \$
2022	223,5
2023	142,8
2024	118,0
2025	55,9
2026 et par la suite	80,7
TOTAL DES MONTANTS ESTIMATIFS À VERSER	620,9

En août 2017, la FCI a signé un bail pour des locaux au 55 rue Metcalfe, Ottawa, Ontario pour une période se terminant le 28 février 2029. Le loyer annuel minimum pour ces nouveaux locaux est d'environ 1,0 million de dollars.

9. Apports grevés d'affectations et actif net

Les exigences de la Loi, qui régit la FCI, et les modalités des accords de financement et des ententes de contribution conclus entre la FCI et le gouvernement du Canada imposent des restrictions sur tout l'actif net de la FCI. Les revenus de placements qui seront gagnés sur les subventions reçues du gouvernement du Canada sont également grevés d'affectations. Par conséquent, la totalité de l'actif net de la FCI est reportée et constatée à titre de produits au fur et à mesure que les dépenses sont engagées, sans solde de l'actif net, en tout temps. Aucun état de l'évolution de l'actif net n'a été dressé étant donné qu'il n'apporterait pas d'information supplémentaire utile.

10. Régime de retraite

Les employés de la FCI ont le choix d'adhérer au régime de retraite d'Universités Canada, régime à cotisations déterminées géré par la Financière Sun Life inc. Les cotisations que l'employeur a versées au régime au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 ont totalisé 815 728 \$ [766 907 \$ en 2020].

11. État des flux de trésorerie

	2021 \$	2020 \$
Intérêts à recevoir et autres débiteurs	725 899	(182 300)
Charges payées d'avance	55 904	(180 624)
Créditeurs et charges à payer	249 888	522 824
Avantage incitatif reporté relatif à un bail	(70 181)	(70 181)
Dépôts pour le projet Conférence internationale sur les infrastructures de recherche	(66 689)	458 453
	894 821	548 172

12. Chiffres comparatifs

Le solde des placements au 31 mars 2020 de 202 018 544 \$ a été reclassé dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie afin de rendre sa présentation conforme à celle de l'exercice considéré.

